



CABINET
Service communication

jeudi 22 janvier 2015

Installation du comité régional de concertation des harkis et de leurs proches à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Le Comité régional de concertation des harkis et de leurs proches a été installé aujourd'hui à la préfecture des Bouches-du-Rhône en présence de

- Vincent BERTON, directeur de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône,
- Rose-Marie ANTOINE, directrice générale de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre),
- du conseiller du Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire
- et de représentants des associations de Harkis.

La création d'un comité régional de concertation des harkis et de leurs proches est l'une des dix mesures du plan d'actions présenté par le Premier ministre Manuel Valls en septembre 2014 en faveur des harkis. Ce plan vise une intégration entière des harkis et de leurs familles à la communauté nationale en leur accordant une pleine reconnaissance et une meilleure réparation.

Ces mesures, qui seront applicables dès le 1^{er} janvier 2015, sont également le résultat du dialogue constructif et régulier entre le secrétariat d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, avec le G12 harkis, instance de concertation que celui-ci a créée et installée dès son arrivée au gouvernement.

Lors de la première réunion du comité régional ce jour en préfecture, quatre commissions de travail ont été créées sur les thématiques suivantes :

- Emploi – Formation
- Mémoire
- Logement
- Réparation - Reconnaissance

Ces commissions thématiques se réuniront régulièrement en présence des services de l'Etat compétents (Directe, ONACVG et Direction départementale de la Cohésion Sociale).